



BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

www.bio-centre.org du 13 septembre 2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	SIGNATURE
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	présent
SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	Excusé : pouvoir MS
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	présent
SAVATON	Magali	GABBTO	Producteurs	Titulaire CA	présente
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Titulaire CA	Excusé pouvoir EB
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	présent
GUEROULT	Benoît	ALLAIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	présent
BOULAI	Paul- Emmanuel	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	présent
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	absent
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	absent
GEORGET	Paule	BIOCOOP LA PETITE PRAIRIE	Distributeurs	Titulaire CA	excusée
CHALOCHE	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	excusé
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Suppléant CA	présent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	présent
VERGER	Benoît	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Suppléant CA	présent
MORON	Christian	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	présent

Autres : Thomas Prigent, Melaine Travers, Edith Lemercier, Christèle Chouin Marine Carassai, Neil Chatelain, Jean-Marie Mazenc, Jean-François Vincent, Vincent Masset,

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaires	Nombre de voix présentes	Représenté-e-s
Producteurs	5	4	2
Préparateurs	5	3	
Institutionnels	4	1	
Distributeurs	2	0	
Consommateurs	0	0	
Total	16	8	2

Au total, 8 administrateurs titulaires sur 16 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Thomas PRIGENT rappelle l'ordre du jour

HORAIRE	SUJET
11h45 Réunion CA + GRAB	
	Présentation de la Plate forme Manger Bio en Région Centre par Hervé Aribaud co président et Pascal Lamotte, salarié : Offre de service, business plan et demande d'avance remboursable auprès du réseau.
12h45	Déjeuner sur place
	Buffet et moment convivial pour dire au revoir à Jacques Sappei qui sera présent parmi nous, merci de confirmer votre inscription via le lien ci-dessus
Réunion du CA	
14h15	Approbation du précédent procès-verbal
14h20	Validation nouvelle adhésion
14h25	Présentation mouvements équipe Bio Centre
14h30	Retour sur les discussions en GRAB
14h45	Retour sur les décisions du bureau
15h00	Présentation de la méthodologie et du planning d'élaboration du plan d'action 2023
15H30	Point sur le budget prévisionnel 2022
16h00	Point sur le contexte économique de la filière bio et les difficultés rencontrées notamment par les distributeurs et les transformateurs
17h00	Questions diverses

Présentation Plate Forme Manger Bio en Région Centre

Hervé Aribaud, co Président de l'association PFMB en RCVL et Pascal Lamotte présentent l'historique et les éléments prévisionnels d'activité et de budget. Cf support joint au compte rendu.

Ils précisent notamment que Ternao qui soutient la démarche pour son hébergement matériel et sa logistique lui transmet son fichier client RHD ce qui va aider au lancement rapide d'un premier volume d'activité et de chiffre d'affaire. Par ailleurs, une convention nationale existe d'ores et déjà entre le réseau national manger bio et Bio Coop Restauration. Cette dernière complétera l'approvisionnement de la plate-forme pour les produits bio qui ne seraient pas disponible en Région.

L'association a réalisé des demandes de subventions auprès du Conseil Régional et des Conseils départementaux 45, 41 et 18. Le CD 45 a donné un avis favorable (pour une subvention de 10 000 €/an sur 3 ans) mais le résultat du vote des élus n'est pas encore connu. Les discussions se poursuivent avec les autres collectivités.

Compte tenu du retard pris par les collectivités dans l'examen et le vote de ces subventions, l'association Plateforme manger bio en Région Centre a sollicité auprès de Bio Centre une



avance remboursable d'un montant de 10 000 € pour permettre le lancement de l'activité de la Plateforme.

Le bureau de Bio Centre a donné un avis favorable à cette demande mais a souhaité qu'elle soit présentée à l'ensemble du Réseau Bio Centre Val de Loire.

Considérant les enjeux essentiels portés la restauration collective dans le développement de l'AB, apporte une réponse favorable à cette demande.

Il est demandé à chaque GAB de se positionner avant le 25 septembre sur la somme à hauteur de laquelle il souhaite contribuer pour cette avance, Bio Centre complétera jusqu'à concurrence de 10 000 €. Pour des raisons pratiques, Bio Centre pourra fournir l'ensemble de la somme et refacturer leur part respective aux GAB.

Tour de Table

Serge Mautouchet présente Julie MAHEES à qui il transfère actuellement son activité de transformation. Julie Mahees est agricultrice bio en grandes cultures, elle transforme sa production qu'elle commercialise en vente directe.

Approbation du PV du CA du 21 juin 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Agenda

Un certain nombre de dates importantes sont proposées à la participation des administrateurs-rices :

20 septembre : Comité PCAE à 14h au CRCVL Orléans : JF Vincent et Magali Savaton

22 septembre à Tours : Journée Inpact Sécu alimentaire : pas d'administrateur disponible

13/14 décembre à Paris : Journée d'hiver FNAB : pour information, pas de caractère d'urgence pour le positionnement, Emmanuel Bourgy et Philippe Joubert s'efforcent de se rendre disponible.

Cycle d'échanges CRCVL dans le cadre de l'élaboration du SRD2I

7/10 matin: conférence effets du changement climatique et mobilisation des filières agricoles pour adaptation et atténuation

12/10 journée de travail : accélérer les transitions climatiques et écologiques en améliorant la coopération entre acteurs régionaux : Cécile Perret (matin), Julie Mahees et Magali Savaton

14/10 journée de travail : concertation sur une vision partagée de l'agriculture en 2050 pour préparer la politique agricole régionale : Julie Mahees, Philippe Joubert, Bruno Dechêne, Jean François Vincent.

Mercredi 14/09 : SRADET : pas d'administrateur disponible

Validation nouvelle adhésion

INDENA SAS

Production d'extraits végétal

CR CA 220913



Créé en 1998, Groupe pharmaceutique italien,
150 salariés sur le site de Tours,
45 millions € de CA dont 100 000 € en Bio
Interlocuteur : Hervé CAREIL, directeur qualité
Certificateur : Aclave/Certipaq

Adhésion validée

Edith Lemercier a déjà eu des contacts avec Hervé Careil qui souhaite tester des additifs alimentaires qui pourraient avoir un intérêt en traitement bio pour l'arboriculture
Elle reprend contact pour le rencontrer et lui proposer une participation au groupe transo.

Retour sur GRAB

David Peschard présente les principaux éléments abordés en GRAB (cf compte rendu GRAB)

Décisions Bureau Bio Centre

Les bureaux réunis les 19 juillet et 30 août derniers ont pris les décisions suivantes :

- Communication : Sélection de la proposition de l'agence de communication Forces Motrices (Orléans) pour accompagner BC dans la mise en œuvre de la campagne Mbel et dans la réflexion sur sa stratégie de communication.
- Appel à projet : positionnement de Bio Centre sur l'AAP sur l'accompagnement post installation du CRCVL attendu à l'automne
- Action Syndicale : mobilisation de BC auprès des pouvoirs publics concernant la situation inquiétante de la filière et notamment de l'aval.
- Fonctionnement interne :
 - o Achat d'un véhicule de service pour abaisser le coût du poste déplacements salariés
 - o Souscription d'une assurance auto mission pour les salariés et les administrateurs
 - o Possibilité pour les salariés de solliciter une avance sur le remboursement des frais (max 300 €)
- Plan d'action 2023 : Validation de la méthodologie et du planning d'élaboration du plan d'action.

Présentation Elaboration Plan d'action 2023

Thomas PRIGENT rappelle que le plan d'action est revu chaque année en prévision de l'année suivante en s'appuyant sur les 4 axes stratégiques définis lors du travail sur le projet associatif réalisé en 2017.

Notre convention d'animation en cours avec la Draaf portant sur les années 2022 et 2023, cela nous permet d'avoir un délai supplémentaire pour élaborer le plan d'action qui doit être finalisé en décembre (octobre les années précédentes).

Pour l'année 2023, les axes stratégiques restent inchangés, des évolutions en leur sein sont proposées par le Bureau de Bio Centre et seront complétées dans le travail à venir entre salariés et administrateurs au sein des commissions thématiques du réseau.

En 2023, un travail de fond pour revisiter ces axes stratégiques est envisagé afin de revoir le projet associatif au regard des évolutions intervenues au sein de la filière depuis 2017 et plus particulièrement au cours des deux dernières années.

La déclinaison du plan d'action 2023 :

Une colonne a été ajoutée pour identifier pour chacun des objectifs, le ou les publics visés

AXE STRATEGIQUE	Nom de l'Objectif	Description de l'objectif	Cible
AXE 1: PRODUIRE ET VENDRE BIO	FUTURS BIO	Sensibiliser et accompagner tous les porteurs de projets et les jeunes en formation initiale et continue, dans l'objectif de préparer les producteurs de demain	Tous porteurs de projets amont et étudiants engagés dans un cursus de formation agricole
	FILIERE	Animer et structurer les filières bio régionales. Réaliser des études en Région	Acteurs économiques de la Bio (amont -> distributeurs) / Partenaires régionaux
	INNOVATION	Acquérir des connaissances pour les producteurs: expérimenter, innover, établir des références techniques ou relatives à l'organisation, la méthode...etc.	Producteurs
	ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA BIO	Accompagner les acteurs de l'amont et de l'aval dans un objectif d'amélioration des compétences et sécuriser les conditions de production : animations de groupes, formations, accompagnements individuels	Acteurs économiques de la Bio (amont -> distributeurs)
	DEVELOPPEMENT DES ACTEURS DE LA BIO	Accompagner les projets de développement collectif, démarches et réflexions de commercialisation, structuration de filières de l'amont à l'aval sur les territoires, développement du label FNAB	Acteurs économiques de la Bio (amont -> distributeurs)
AXE 2: AGIR SUR MON TERRITOIRE	COMMUNICATION ADHERENTS	Communiquer avec les adhérents BCVDL, faire circuler et transmettre l'information (salariés GAB, conseillers ..)	Adhérents
		Sensibiliser et accompagner les collectivités pour faciliter le	Collectivités



TERRITOIRE		développement de la filière biologique sur leur territoire	
	ORAB	Observer la dynamique et l'évolution de la filière Bio en Région Centre (ORAB)	Partenaire public - décideurs
	EAU	Promouvoir et accompagner le développement de l'AB sur les territoires agricole en zone à enjeux eau	acteurs du secteur en jeu eau
	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	Accompagner les producteurs pour répondre aux enjeux de société : favoriser la biodiversité, réduire l'empreinte carbone, gestion des déchets/diminution du gaspillage	Acteurs économiques de la Bio (amont -> distributeurs)
	RHD	Accompagner les collectivités pour s'adapter à la Loi Egalim et favoriser l'introduction de produits biologiques locaux dans les menus en restauration hors domicile (RHD)	Collectivités / établissements scolaires / Etablissements privés
AXE CONSOMMER BIO	3	SENSIBILISATION	Communiquer vers le grand public et faire prendre conscience à tous les publics des avantages de l'agriculture biologique et d'une alimentation saine à base de produits bio.
		COORDINATION	Mettre en œuvre les actions et participer aux actions dans le cadre du fonctionnement en réseau
AXE COORDINATION	4	COMMUNICATION	Appui aux salariés et professionnels pour valoriser l'ensemble des actions du réseau et promouvoir l'AB (presse, partenaires ..)
		VIE ASSOCIATIVE	Organiser la vie associative et le fonctionnement des instances
		ACTION SYNDICALE	Accompagner et défendre les adhérents pour l'organisation des actions de revendications

Planning et organisation de l'élaboration du plan d'action 2023

Etape	date	objectif	présenté par	pour réflexion et/ou validation de
-------	------	----------	--------------	------------------------------------

Proposition méthodologie	fin juillet	établir la méthode de construction du plan d'actions 2023	Olivia	décision bureau
Bilan mi-année 2022	été 2022	bilan du 1er semestre / les actions réalisées / les sujets en difficulté / les projets émergents	Olivia	avec les salariés du réseau
Définition objectifs	des fin août	Définir les grands objectifs correspondant aux 4 axes du plan d'action	Thomas Olivia	et décision bureau + présentation CA BC
Cadre de la demande financière CR	16/09/2022	échange sur le cadre financier de notre demande au CR	Thomas Olivia	et rdv avec administratifs CR
Emergence actions	des septembre	faire émerger les différents thèmes et actions correspondant aux grands objectifs	animateurs CA et commissions	CA des GABs des Commissions : élevage - GC - Maraichage - territoire - viticulture - arboriculture
Emergence actions	des début octobre	appropriation & partage des thèmes et actions par les salariés du réseau	Thomas Olivia	et 1 journée salariés du réseau le 6 octobre
Elaboration du plan d'actions	octobre	les équipes soumettent le prévisionnel des actions, sur la base des réflexions des professionnels en CA et Commissions	réseau salariés	des à remonter à l'échelle régionale
Elaboration du prévisionnel budgétaire de chaque structure	du fin octobre	établir le prévisionnel budgétaire de chaque GABs & BC	chargés de développement & Thomas	de à remonter à l'échelle régionale
Consolidation du plan d'action	fin octobre	Compiler l'ensemble des plans d'actions et des budgets pour validation d'une V1 du Plan d'Action du Réseau Bio CVDL	Thomas Olivia	et bureau
Elaboration maquettes budgétaires	des novembre	Validation du budget du Réseau Bio CVDL	Thomas	Commission finances
Validation des PA budgets	et fin novembre	présenter la finalisation des PA & budgets prévisionnels aux GABs et BC	chargés de développement & Thomas	les CA
Elaboration de la demande de financement pour le CR	de le décembre	préparer les fiches actions pour le CR	Thomas Olivia	et CR

Les objectifs, la méthodologie et le planning du plan d'action sont validés par le Conseil d'Administration



Présentation du budget prévisionnel 2022

Thomas Prigent présente une version mise à jour du budget prévisionnel 2022 pour chacun des GAB et pour Bio Centre (voir doc ci-joint) .

Un certain nombre d'évolutions concernant les charges et les produits sont à noter :

- Refacturation CAB Pays de Loire pour la mise à disposition de Jérémie Cebron : 24000 € au lieu de 5000 € initialement budgété, le différentiel de 19 000 € provient de la non réalisation d'un appel à projet envisagée fin 2021 pour 2022 et qui aurait dû alléger cette charge. La réponse à cet appel à projet est reportée à la fin de l'année 2022 pour l'exercice 2023.

Christèle Chouin précise que la refacturation réalisée par la CAB Pays de Loire est tout à fait transparente et qu'il en déduit les produits issus des prestations payantes réalisées par Jérémie en Pays de Loire

- Prestation filières animales analyse Laboratoire Celesta, 1000 budgétés, 5000 réalisés
- Facture Réseau National Manger Bio pour appui à la mise en œuvre de la PF manger bio en Région Centre en 2021 : 8332 € non budgétés

Les administrateurs s'interrogent concernant le fait que cette dépense n'ait pas été provisionnée en 2021.

Emmanuel Bourgy rappelle l'historique de ce dossier :

1/ Lors du CA de novembre 2020, BC et les GAB ont validé le financement d'une étude à réaliser par le réseau national Manger Bio pour un montant de 13248 €

Ambition Bio

Lycée du Chesnoy*	45
Lycée Marguerite de Navarre	18
Lycée Jean Giraudoux	36

Ces trois derniers ont été choisis dans le cadre du Plan bio régional. L'objectif est de les amener à plus de 30% de produits bio.

Par ailleurs nous nous intéressons aux établissements médico-sociaux - un premier contact est pris dans le cadre du CTZH Brenne à Lureuil - et aux restaurants d'entreprises (Orange dans le 45, Fareva dans le 37).

La question de la logistique d'approvisionnement des restaurants est fondamentale. Nous engageons une réflexion sur une plateforme régionale. Pour cela le réseau peut être accompagné par le réseau « Manger Bio » qui a une forte expérience en ce domaine. Un devis a été proposé pour un montant de 13248€.

Il est proposé au conseil d'administration, en présence du GRAB, d'approuver le financement de cette étude à hauteur de 1892 € TTC pour Bio Centre soit 1/7ème de la somme totale, le financement étant réparti sur les 7 structures du réseau à part égale.

Le conseil d'administration approuve ce financement à l'unanimité moins une abstention.

La Communication du réseau

A ce stade la stratégie de communication n'est pas totalement finalisée. Sont présenté ici par Myriam Couty-Morin, nouvelle responsable communication de Bio Centre quelques éléments prévus sur 2021.

PV CA 201105 vf

Un premier tiers de cette somme a réglé par BC et refacturé aux GAB. En revanche le solde de 8332 € n'a été facturé que très récemment et n'avait pas été provisionné sur l'exercice 2021, elle sera donc affectée aux charges 2022.

2/ Le groupe Agile a ensuite démarré son travail.



3/ A l'automne 2021, le réseau national manger bio et Laure AMouricq ont présenté le projet en CA de Bio Centre, le choix a alors été fait de confier le travail de préfiguration de la plateforme à Eric Belliard grâce à un financement apporté par le réseau national

4/ la plateforme est en cours de lancement en cette rentrée 2022

NB : les recherches effectuées à la suite de la réunion du conseil d'administration n'ont pas permis de retrouver trace de l'étude mentionnée dans le compte rendu ci-dessus. Thomas Prigent poursuit ses recherches pour identifier les éventuelles interventions et livrables correspondant au 13248 € effectivement facturés par le réseau national manger bio.

- Prestation communication de l'agence Forces Motrices, non prévu en début d'année : 19000 €
- Location Bureau Bourges et salles (Ag FNAB notamment): surcoût de 18 000 €
- Le Conseil Régional n'a pas retenue notre proposition de subvention l'expérimentation maraîchage (Cap Légumes) soit 27 000 € non conventionnés
- Les cotisations aval prévues à 15 000 €, sont réévaluées à ce stade à 10 000 €

Par ailleurs d'autres éléments contribuent à limiter le déséquilibre budgétaire

- 20500 € de dépenses prévues au budget initial (divers postes) non réalisées
- 28000 € de recettes supplémentaires réalisées ou prévues (presta Vivea, contribution participants AG, AMI et AAP Maec Bien être animal)
- Les dépenses de personnel sont en diminution de 14 000 € au regard du prévisionnel initial

Dans son ensemble, le réseau présente un déficit prévisionnel de 100 000€ pour un total de charges de 1946 000 €.

La situation du Gabtto et celle de Bio Centre expliquent pour l'essentiel ce déficit. Concernant Bio Centre une demande complémentaire de financement est faite auprès de la Région (qui permettrait de revenir au niveau de financement obtenu en 2021), si cette demande est acceptée, elle permettra de se rapprocher sensiblement de l'équilibre.

En complément des explications apportées par Thomas Prigent pour Bio Centre, Magali Savaton indique que le déficit du Gabtto s'explique par différents facteurs :

- Des départs de salariés qui entraînent une non réalisation de certaines actions
- Des demandes de subvention qui n'ont pas été faites ou pas à temps par l'ancienne équipe
- Une étude pain qui a coûté plus cher que prévu.

Néanmoins, la nouvelle coordonnatrice Mary Monard a pris les choses en main avec méthode et détermination, elle travaille à limiter les pertes pour 2022 et à rétablir la situation pour 2023. Une relance des adhérents d'ici la fin de l'année pourrait notamment permettre de réduire le déficit prévisionnel.

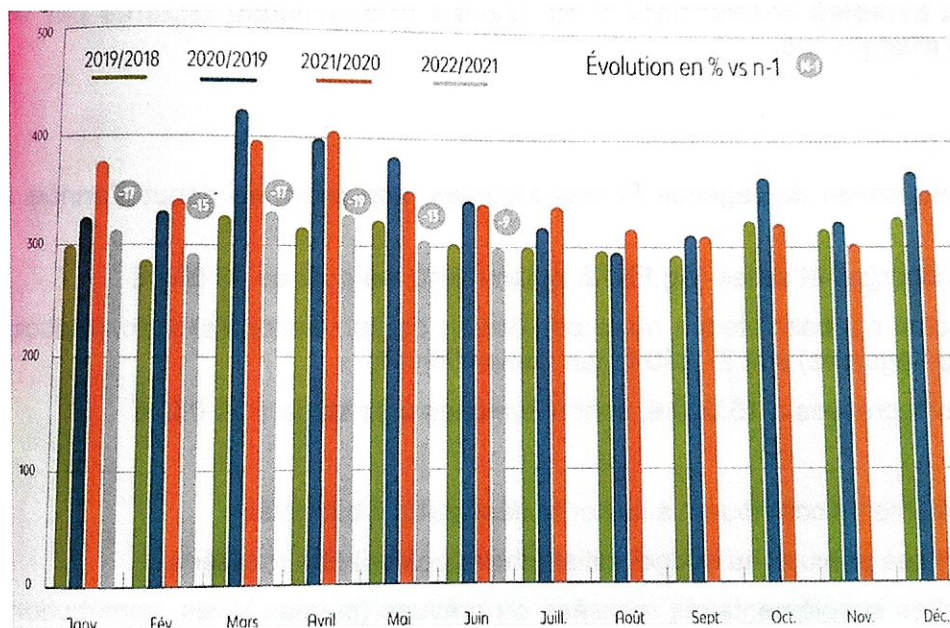
Un point est en cours avec le trésorier concernant la situation des fonds propres du Gabtto.

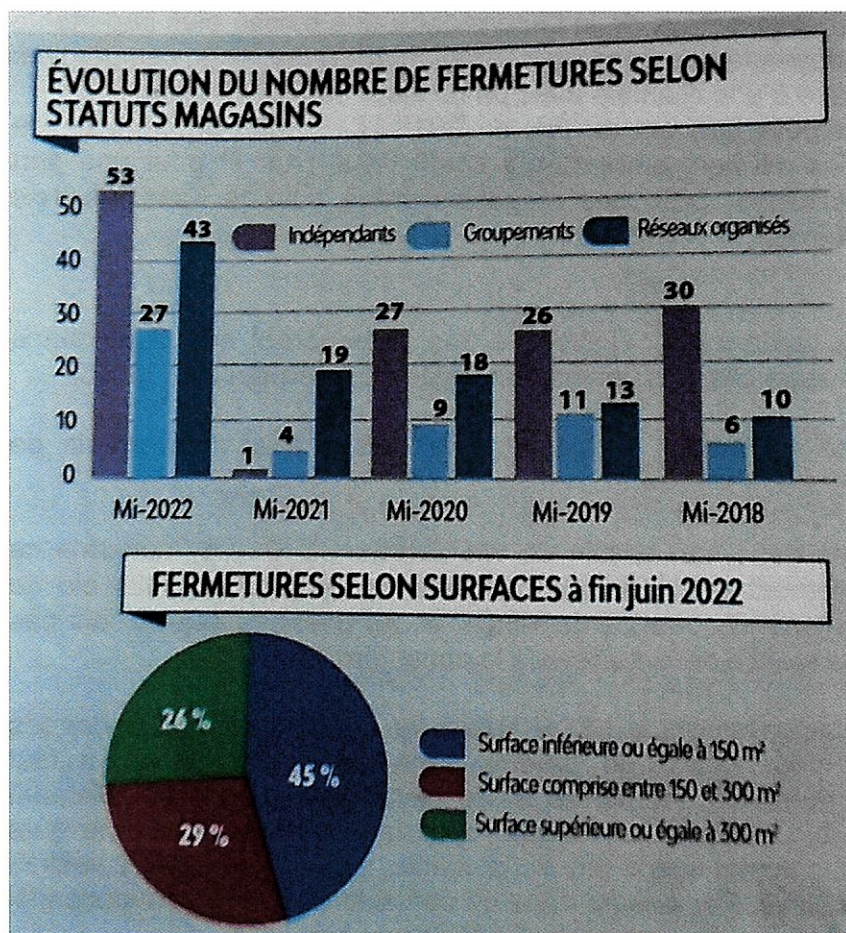


Emmanuel Bourgy indique que la Gabbto ne doit pas hésiter à solliciter le réseau régional en cas de besoin.

Echange sur la situation économique de la filière

Edith Lemerrier présente quelques éléments concernant la situation de l'aval de la filière





Un bilan national inédit concernant l'évolution des magasins :

- 80 ouvertures
- 123 fermetures
 - Un solde de surface de magasin néanmoins positif (+ 3521 m²)

Baisse des ventes

- **baisse du montant du panier moyen**
- **baisse de fréquentation et plus fluctuante**
- Baisse de CA serait plus importante dans magasins de villes moyennes que dans magasins de centre ville de grosses agglomérations
- Epicerie vrac seraient particulièrement impactées

Conséquences:

- Réduction des charges dont réduction du personnel
- Projets de développement reportés

Par ailleurs Edith a interrogé 8 magasins spécialisés de l'agglomération orléanaise :

La baisse du panier moyen est générale, il y a également une baisse de la fréquentation mais celle-ci est moins nette et moins homogène. Les consommateurs historiques « bio militants » sont toujours là mais les consommateurs néo bio ont disparu, on compte aussi quelques clients nouveaux dont il est difficile de savoir s'il s'agit de nouveaux consommateurs, ou de clients historiques qui auraient migrés géographiquement.

Des éléments concernant la Région Pays de la Loire montre une baisse plus importante dans les magasins de ville moyenne que dans les centres de grandes villes, ces derniers résistent peut-être mieux grâce à une clientèle avec un meilleur pouvoir d'achat.

Un nombre très important d'ouvertures ont eu lieu en 2018-2019 dans un contexte de forte croissance, ce sont ces derniers entrants qui souffrent le plus et pour une part d'entre eux ferment. En Bretagne, 50% des magasins vracs ouverts dans les trois dernières années auraient fermé.

Un nom

Les dirigeants de magasins tendent pour l'instant le dos en espérant que la tendance s'inverse, certains réduisent leurs charges, les projets de développement sont gelés.

En GMS la tendance reste également nettement à la baisse avec une spirale de déréférencement

A partir de ses observations dans son bassin de vie, Emmanuel Bourgy confirme ce déréférencement mais également une absence complète de certains produits bio de base (lait, œufs) dans les rayons. On peut se demander si ces phénomènes ne sont pas autant la cause que la conséquence de la baisse de la consommation.

Sébastien Prost signale qu'actuellement la LSDH rencontre des difficultés à placer ses nouvelles références bio, pour entrer un produit dans les rayons GMS, il faut obligatoirement en sortir un autre. Dans le même temps Biolait n'arrive plus actuellement à fournir le volume de lait bio prévu à son contrat avec la laiterie. Certains éleveurs décapitalisent leur troupeau, d'autant que le prix de la viande, y compris pour des vaches de réforme est relativement élevé. Par ailleurs dans un contexte où le prix conventionnel rejoint voire dépasse le prix bio, certains producteurs déclassent leur lait.

Au niveau du consommateur le prix n'explique par ailleurs pas tout : les ventes de lait c'est qui le patron (conventionnel) continuent à progresser de 10% par mois alors qu'il est plus cher au litre que les laits bio en rayon. Une référence bio C'est qui le patron va sortir prochainement.

Sébastien alerte également sur la crise du transport : entre le prix de l'énergie et la pénurie de main d'œuvre, il devient très difficile de d'affréter des camions.

Cécile Perret indique que la ferme de la Motte qui travaille à 80 % avec la GMS a connu une baisse de 10 à 15 % de ses ventes en 2021. De septembre 2021 à 2022, la baisse est de 4 %. Les prix explosent en conventionnel sur les légumes de plein champ et on peut craindre un croisement des courbes entre conventionnel et bio.

En GMS, l'augmentation du nombre de référence a progressé trop rapidement et un mouvement de régulation était sans doute inévitable. Mais certains magasins Leclerc ont totalement supprimé leur rayon bio.

De la même manière, il y a eu une explosion des magasins bio en 2019 et c'est parmi ces nouveaux entrants qu'il y a actuellement des fermetures

Joël Prunier attire l'attention sur le fait que dans les GMS, c'est la rentabilité au m² et non le CA qui prime, le facing d'un produit dont les ventes baissent est rapidement réduit, ce qui entraîne le plus souvent une nouvelle baisse de vente et une disparition.



Thomas Prigent indique qu'à la suite d'échange avec Paule Georget administratrice et gérante de la Biocoop de Bourgueil, deux propositions d'actions ont été identifiées avec elle :

- Des webinaires d'informations à l'attention des distributeurs (qui pourraient également intéresser des transformateurs) sur les mesures de court terme pouvant aider les entreprises à traverser la crise : chômage partiel, aides à la trésorerie, ré échelonnement des dettes... faisant intervenir des spécialistes de ces questions et de témoignages de professionnels y ayant eu recours.
- La mise en place d'un groupe de gérant de magasins bio volontaires pour des échanges concernant la situation du marché, identifier des besoins communs et mutualiser des solutions.

Ces hypothèses vont être soumise à l'avis des professionnels.

Jean François Vincent et Emmanuel Bourgy font le constat d'une situation de crise sur l'aval de la filière mais les informations préoccupantes semblent moins audibles du côté des producteurs, qu'en est-il ?

Les administrateurs échangent autour de ce sujet : certaines fermes sont dans des situations complexes voire critiques, mais il est difficile d'avoir une vue d'ensemble. Les producteurs présents s'accordent pour témoigner du fait que les conditions, notamment climatiques, des dernières années, rendent très difficiles toutes prévisions. L'impression générale est celle d'une perte importante d'une déstabilisation voire d'une perte des repères qui permettaient jusqu'alors de faire son métier d'agriculteur.

Emmanuel Bourgy indique également que dans l' Indre, le nombre de maraîchers a été multiplié par 10 en 15 ans, ils sont aujourd'hui 40 à travailler sur le département et sont tous positionnés sur les mêmes modes de commercialisation. Il y a à travailler à une diversification et une mutualisation des activités au sein des cultures.

Magali Savaton témoigne des résultats encourageants obtenus sur sa ferme en y intégrant du petit matériel de transformation (autoclave, séchoir...) ou en modifiant les format de vente (non plus en colis mais à la pièce et avec transformation (saucisson) des pièces les moins demandées) qui permet de diversifier l'offre et de s'adapter à l'évolution sociétale de la demande (demande croissante de produits transformés). Cette piste du petit matériel suscite l'intérêt des administrateurs, l'idée d'un matériel itinérant de transformation « Labio Truck » est émise.

Emmanuel Bourgy souligne l'importance de maintenir /relancer une dynamique au niveau des commissions transformateurs et distribution

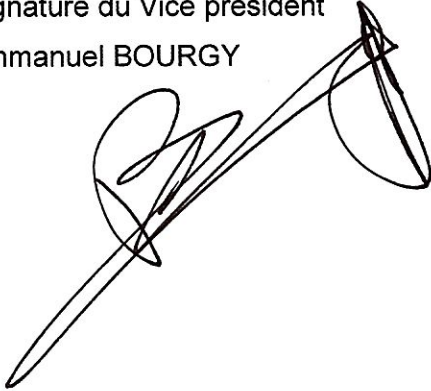
Thomas Prigent précise que des réunions de ces groupes sont prévus d'ici fin septembre qui permettront de proposer les pistes d'actions déjà identifiées et d'en faire émerger de nouvelles. Une enquête pourrait également être menée en complément auprès des acteurs de l'aval pour connaître leurs besoins.

Le conseil d'administration valide la préparation et l'envoi de courrier d'alerte concernant l'état économique de la filière AB au Président et au Préfet de Région.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h00.

Fait à Orléans, le 16 septembre 2022

Signature du Vice président
Emmanuel BOURGY

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the text 'Signature du Vice président Emmanuel BOURGY'.